

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

MARS 2025

*Notre ville de demain
se dessine aujourd'hui*

Retrouvez le **Projet de Révision**
du **Plan Local d'Urbanisme**
en pages intérieures ...

SOMMAIRE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pages 4-5



ÉDUCATION

Pages 6-7



HOMMAGES

Pages 8-9



ÉVÉNEMENT

Le Carnaval de La Crau
Pages 10-11



SORTIR

Pages 12-13



PROJET DE RÉVISION DU PLU

Pages 14-15



SPORT

Page 16



INFOS DU JIS

Page 17



SÉCURITÉ

Pages 18-19



PRÉVENTION INCENDIE

Page 20



TRAVAUX

Page 21



TPM VOUS INFORME

Page 23



AGENDA DU MOIS

Pages 24-25



LA CRAU AUTREFOIS

Page 27



Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr

INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Mars 2025

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 10 000 exemplaires





PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Notre P.L.U. est actuellement en cours de révision. Le P.L.U. est le document stratégique, qui encadrera les projets d'aménagement de notre commune, pour les neuf prochaines années.

Il impactera notre qualité de vie, en recouvrant des enjeux majeurs comme maîtriser notre urbanisation, préserver nos paysages, sauvegarder notre agriculture, assurer notre sécurité, développer nos activités économiques, ou planifier nos équipements publics.

Par ailleurs, P.L.U. et nombre d'habitants sont liés. Selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (I.N.S.E.E.), notre commune compte officiellement 19 416 habitants.

Néanmoins, 2022 constitue l'année de référence du recensement, et ce décompte fait donc l'objet de deux années de décalage. De ce fait, il est plus que probable, que la population réelle de La Crau, avoisine à ce jour les 20 000 habitants.

Au regard de ces enjeux, notre équipe municipale a fixé six priorités dans ce nouveau P.L.U. :

1. Limiter la population à 23 000 habitants ;
2. Créer des Zones Agricoles Protégées ;
3. Développer la Zone d'Activités Économiques du Chemin Long, pourvoyeuse d'emplois ;
4. Limiter la construction de nouveaux logements sociaux à 260 unités, pour répondre aux besoins locaux ;

5. Urbaniser uniquement les zones déjà constructibles, afin d'éviter l'étalement urbain ;
6. Sanctuariser les zones naturelles et agricoles.

La procédure de révision prévoit une campagne d'information ainsi qu'une enquête publique, où chaque habitant pourra exprimer ses idées et préoccupations.

Dans ce cadre, nous vous invitons à participer à une grande réunion publique :

LUNDI 10 MARS À 19H00 ESPACE JEAN-PAUL MAURRIC

Notre Ville de demain se dessine aujourd'hui. Et cela n'a rien d'un simple slogan. Aussi, votre mobilisation est cruciale.

L'État pourrait imposer certaines contraintes à notre P.L.U., qui ne correspondraient pas aux attentes des Crauroises et des Craurois. Il est donc essentiel de montrer une forte implication citoyenne, pour défendre un projet qui reflète véritablement notre vision commune de La Crau.

Nous vous y attendons donc nombreuses et nombreux.

Christian SIMON

Maire de La Crau
Conseiller Départemental du Var
Conseiller Métropolitain
Toulon Provence Méditerranée
Président du Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Var

BOUCHERIE DE LA MOUTONNE

LIBRAIRIE

SACRÉS CARACTÈRES

Christian LESCURE

Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat,
Foires et Marchés



Horaires d'ouverture :

- ✓ Mardi, vendredi, samedi : 10h - 18h30
 - ✓ Mercredi : 9h - 18h30
 - ✓ Dimanche matin : 10h - 12h30
- 5 avenue Lieutenant Jean Toucas
Tel : 04.83.73.45.29
Instagram : @sacres_caracteres
Facebook : Librairie Sacrés Caractères

Cette librairie, qui a ouvert ses portes en centre-ville de La Crau le 4 février dernier, est le fruit d'un très beau projet porté par deux amies, Cécile et Lize, depuis un an. Unies par la passion des livres et de la lecture, elles vous accueillent dans ce très bel espace, entièrement conçu et décoré par leurs soins et vous invitent à découvrir plus de 6 000 références de livres neufs : romans, BD, mangas, Fantasy... Grâce à des arrivages hebdomadaires, l'offre se renouvelle régulièrement, il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! Et si le livre que vous cherchez n'est pas disponible, il est possible de le commander et de vous faire livrer rapidement à la librairie.

Rencontrez les auteurs locaux :

Des séances de dédicaces sont régulièrement organisées pendant les jours de marché (mercredi et dimanche matin). C'est l'occasion idéale pour rencontrer vos auteurs favoris et repartir avec un livre dédicacé.

Partagez vos coups de cœur littéraires :

Si vous aimez discuter de vos lectures, rejoignez le « book-club » et échangez avec d'autres passionnés lors de rencontres conviviales.

Des ateliers créatifs pour tous :

Que vous soyez amateur d'écriture ou que vous souhaitiez développer votre créativité, des ateliers d'écriture et des ateliers créatifs sont proposés pour tous les âges et tous les niveaux. Le planning des événements est disponible à l'entrée de la librairie ainsi que sur les réseaux sociaux.

Enfin, n'hésitez pas à venir découvrir l'univers de Sacrés Caractères le samedi 8 mars 2025, lors de l'inauguration officielle de la librairie qui sera ouverte à tous.

A NOTER

Cécile et Lize ont bénéficié d'un bail commercial signé avec la Ville de La Crau pour l'ouverture de leur librairie. Rappelons en effet que la Ville s'est portée acquéreur de plusieurs fonds de commerce dans l'objectif de dynamiser les centres-villes de La Crau et de La Moutonne, en favorisant l'installation de nouveaux commerces et en maintenant et préservant une diversité commerciale.

Depuis décembre 2024, Louis a repris les rênes de la Boucherie de la Moutonne, un lieu qu'il connaît bien, ayant travaillé ici auparavant. L'établissement propose une large sélection de viandes, charcuteries et services traiteurs, tous élaborés de manière artisanale avec des produits frais, principalement d'origine française. En plus des produits traditionnels, tels que les célèbres raviolis de Mme DELFINO, l'offre se renouvelle chaque mois, mettant en avant des produits de saison (comme des plateaux raclette en hiver ou des brochettes en été).

Horaires d'ouverture :

- ✓ Mardi, jeudi, vendredi, samedi : 7h - 12h30 / 16h - 19h30
 - ✓ Dimanche : 7h - 12h30
 - ✓ Mercredi : 7h - 13h
 - ✓ Fermé le lundi
- 4 Place Maréchal Foch, La Moutonne
Tel : 04.94.57.77.77
Facebook, Instagram & TikTok : @BoucherieDeLaMoutonne



SERGE CONCIERGERIE

Serge Conciergerie est une entreprise spécialisée dans la gestion de biens immobiliers, offrant des services sur-mesure pour les locations saisonnières, qu'il s'agisse de séjours de courte ou moyenne durée.

La conciergerie vous propose notamment les prestations suivantes :

- ✓ Commercialisation et gestion de votre bien
- ✓ Ménage professionnel
- ✓ Accueil des voyageurs (check-in & check-out)
- ✓ Gestion des réservations et des demandes des locataires
- ✓ Entretien des extérieurs
- ✓ Maintenance et suivi technique

Située à La Crau, Serge Conciergerie intervient sur la zone Est du littoral, allant de La Crau à La Croix-Valmer.

Tél : 06.58.85.88.29

Site web : sergeconciergerie.com

Instagram : [@sergeconciergerie](https://www.instagram.com/sergeconciergerie)



CAFÉ DE LA CRÉATION

Jeudi 13 mars 2025

Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de 8h30 à 11h30

Vous souhaitez créer une activité, une entreprise et vous avez besoin de conseils ou de réponses pour donner vie à votre projet ? Le Café de la Création vous permettra de rencontrer, dans un cadre informel et convivial, divers experts spécialisés en création d'entreprise.

Seront notamment présents à cette occasion : le Crédit Agricole, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, Pôle Emploi, le Réseau Initiative Var, mais aussi des experts-comptables, des juristes, des notaires...

Tous ces acteurs se mobilisent pour accompagner les entrepreneurs en devenir et favoriser le dynamisme de notre territoire.

L'entrée est libre et ouverte à tous.

Infos et inscriptions :

<https://urlr.me/8dX3nK> (ou QR code ci-contre)

VOUS AVEZ UN PROJET DE
CRÉATION D'ENTREPRISE ?



Venez rencontrer nos
PARTENAIRES LOCAUX

STAND DE LA VILLE SUR LE MARCHÉ

Le stand de la Ville de La Crau est présent sur le marché le 1^{er} mercredi du mois, de 9h à 12h, à proximité du kiosque de la Place Victor Hugo. Vous pouvez y retrouver informations utiles et documentation. Vous pouvez également, à cette occasion, échanger avec les représentants d'associations et d'organismes partenaires.

Les prochains rendez-vous sont fixés :

✓ **le mercredi 5 mars 2025**, en présence de France Services (accompagnement personnalisé pour les démarches administratives) et de l'association Horizon Multimédia (formation, innovation et accompagnement dans le domaine du numérique)

✓ **le mercredi 2 avril 2025**, en présence des associations UMANE (conseil et accompagnement des personnes en situation de handicap) et ADELIS (accompagnement des projets de vie visant à l'insertion sociale et professionnelle à tout âge)





Elodie TESSORE

Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires

UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENTS SIGNÉE AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE

Une convention bipartite signée avec l'Éducation nationale formalise l'ensemble des moyens mis en œuvre par la Ville de La Crau au profit de l'ensemble des établissements scolaires.

Celle-ci répertorie notamment les nombreuses actions proposées et financées par la Commune telles que « Savoir Rouler à Vélo », la formation aux Gestes qui Sauvent des élèves de CM2, la Journée du Sport pour les élèves de CP, etc.

Cette convention permet non seulement à la Ville de renforcer son engagement en faveur de la réussite et de l'épanouissement des élèves craurois, mais aussi de mettre en lumière le travail collaboratif très constructif mis en place entre les services de l'Éducation Nationale et les services communaux.

*Convention signée par
Christian SIMON, Maire de
La Crau et Marjorie GARDIOL,
Inspectrice de l'Éducation
Nationale, en présence d'Elodie
TESSORE, Maire-Adjointe
déléguée aux Affaires Scolaires*



UN PERMIS INTERNET POUR LES ÉLÈVES DE CM2



Le Permis Internet est un programme national de prévention pour un usage d'internet vigilant, sûr et responsable, à l'attention des enfants de CM2 et de leurs parents.

Avant de laisser un jeune naviguer seul sur internet, il est en effet indispensable de s'assurer qu'il a assimilé les règles élémentaires de vigilance, de civilité et de responsabilité. Choix du mot de passe ou de l'adresse mail, rencontres virtuelles, achats en ligne, cyberharcèlement, respect de la vie privée, défis dangereux... le Permis Internet accompagne les enfants pour qu'ils puissent accéder au meilleur d'internet en toute sécurité et apprendre les règles essentielles de prudence.

Concrètement, les agents de la Gendarmerie de Hyères sont intervenus dans chaque classe de CM2 et ont remis aux élèves un « Code de bonne conduite sur internet » détaillant les règles à respecter ainsi que les mises en garde face à certaines situations. Dans un second temps, les élèves ont répondu à un questionnaire faisant office d'examen du Permis Internet avec un très beau résultat final de 100% de réussite, et ont pu recevoir leur permis officiel de navigation sûre et avisée (avec l'accompagnement de leurs parents) sur le web.



*Anne-Marie METAL, Maire-Adjointe et les Gendarmes de
Hyères ont remis les permis internet aux élèves de l'école
Jean GIONO*

LES INFOS DE L'ÉCOLE JEAN GIONO

Deux élèves qualifiés pour la finale nationale de Scrabble

Théotime GRUET BAILLY (à droite sur la photo) et Romain MARCEL, élèves de CM2 de l'école Jean GIONO, ont respectivement décroché la 2^{ème} et la 3^{ème} place de la finale départementale de Scrabble qui s'est déroulée le 1^{er} février dernier à Toulon.

Les élèves et l'équipe pédagogique sont très fiers de leurs champions qui vont représenter l'école crauroise, lors de la finale nationale qui aura lieu à Paris, le 29 mars. Bravo et félicitations aux jeunes champions !

Intervention de l'Association des Anciens Maires du Var

D'anciens élus, membres de l'Association des Anciens Maires du Var (ADAMAVAR) sont intervenus auprès des élèves de CM2 de l'école Jean GIONO. L'objectif était de les sensibiliser à la citoyenneté par une présentation pédagogique et interactive portant sur des thèmes tels que les institutions françaises et européennes, les élections ou encore le rôle du Conseil Municipal, du Maire et des Adjoints. Christian SIMON, Maire de La Crau, a tenu à saluer cette initiative et également à échanger avec les enfants.



ÉDUCATION

RAPPEL

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025 / 2026

La campagne des inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026 est ouverte depuis le mois de janvier.

Sont concernés :

- ✓ les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 (entrée en Petite Section de maternelle),
- ✓ les nouveaux arrivants sur la commune,
- ✓ les enfants actuellement scolarisés en en Grande Section de maternelle à La Crau et entrant en CP.

Les inscriptions se font en ligne sur l'Espace Famille.

- ✓ Si vous possédez déjà un espace personnel et si votre demande concerne un nouvel enfant : pensez à créer votre dossier en cliquant sur « MON ENTOURAGE ».
- ✓ Si vous ne possédez pas encore d'espace personnel : rendez-vous sur le site www.espace-citoyens.net/villedelacrau ou scannez le QR Code ci-dessous, pour créer votre compte.

Infos : Service Education – 04.94.01.56.80



Avec mon espace,
je me facilite la ville !



DANIEL FILIPPI

Né à La Crau en 1946, Daniel FILIPPI était une figure emblématique crauroise, dont le sourire, la bonne humeur communicative, la gentillesse mais aussi le dévouement étaient appréciés de tous.

Il débuta sa carrière professionnelle comme professeur de sport à l'école Maintenon à Hyères et à La Navarre. Il devint ensuite commerçant à La Civette à La Crau, puis au Mistral, au Noailles et au Gardian à Hyères. Il fut également représentant de commerce, exploitant ainsi ses grands talents d'orateur.

Parallèlement, Daniel s'est largement investi au service de sa ville. Il a en effet été élu :

- ✓ de 1977 à 1983, en tant que Conseiller Municipal avec le Maire Louis PALAZY,
- ✓ de 1983 à 1989, en tant qu'Adjoint avec également Louis PALAZY,
- ✓ de 1989 à 1995, et de 1995 à 2001 en tant qu'Adjoint avec le Maire Gérard SIMON.

Il a donc exercé au total 24 années de mandat, durant lesquelles il s'est attaché à œuvrer au développement et au dynamisme de notre commune, plus particulièrement dans le domaine du sport dont il était un grand passionné.

Il a d'ailleurs marqué de son empreinte le milieu sportif craurois en s'engageant en tant que bénévole dans différentes associations. Il fut notamment Secrétaire puis Président de l'USC Handball, un sport collectif qu'il appréciait énormément et qu'il a pratiqué dans sa jeunesse. Notons d'ailleurs à ce sujet, qu'il était très fier que son petit-fils Théo partage sa passion du Hand et intègre le Pôle Espoirs de la discipline. Daniel a participé, en outre, à la création du Ski-Club de La Crau avec son ami Louis CASALTA, de même qu'au club de supporters Les Z'Acrau du RCT en 2006, avec Maurice BIZE et Franck GUIGLION.

Daniel FILIPPI a rejoint Patricia, son épouse, le 27 janvier 2025. Toutes nos pensées vont vers Karina, sa fille, Théo et Célia ses petits-enfants et Jean-Pierre, son frère.



RAYMOND CORPORANDY

Tout comme Daniel FILIPPI, Raymond CORPORANDY était natif de La Crau et a travaillé de nombreuses années au service de sa ville, à laquelle il vouait un profond attachement.

Conseiller Municipal durant 4 mandats successifs, de 1989 à 2014, il a notamment eu la délégation du Comité Communal Feux de Forêts, au sein duquel il prenait une part active aux patrouilles, participant ainsi à la préservation de nos massifs forestiers.

Raymond était également féru de sport. Il a pratiqué le handball et le rugby durant sa jeunesse, et était plus spécifiquement passionné de sport automobile. Il appréciait la compétition, que ce soient les courses de côtes pour lesquelles il préparait ses propres véhicules de type « barquette » ou encore les rallyes, auxquels il participait sous les couleurs de son association, l'Ecurie des Quatre Soleils.

Très affaibli ces dernières années, il conservait néanmoins sa forte personnalité et le franc-parler qui le caractérisait. Raymond est décédé le 23 décembre 2024. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



YVAN PASCHE

Yvan PASCHE avait tissé des liens très forts avec la Ville de La Crau, en tant que membre actif puis, à compter de 2012, Président du Comité de Jumelage de Villeneuve, notre ville jumelle suisse.

Il est vrai qu'Yvan ne faisait jamais les choses à moitié et s'investissait entièrement dans tout ce qu'il entreprenait. C'est donc tout naturellement qu'il a su mettre son dynamisme et sa joie de vivre au service d'un jumelage fraternel et durable entre La Crau et Villeneuve. De plus, ce passionné de vignes et de viticulture (il était propriétaire d'une parcelle de vignes qu'il entretenait lui-même), appréciait tout particulièrement notre vin local. Avec son franc-parler et son humour quelque peu ironique, il disait que c'est aussi certainement une des raisons pour laquelle ce jumelage lui tenait tellement à cœur !...

Yvan était aussi un sportif émérite. Il a ainsi été moniteur de ski, et professeur de gym, et pratiquait la voile, le badminton, le tennis ou encore le vélo... Il accueillait ainsi toujours avec plaisir et enthousiasme les associations sportives crauroises qui faisaient le déplacement à Villeneuve, telles que le Ski-Club ou le Club Cyclotouriste avec lequel il a pris part à une dernière rencontre en juin 2024. Enfin, c'est en skiant une dernière fois sur les pistes enneigées suisses qu'il aimait tant, qu'Yvan a perdu brutalement la vie, le 23 janvier dernier.

Son départ tragique laisse un grand vide. Christian SIMON, Maire de La Crau, Camille DISDIER, Conseiller Municipal délégué au Jumelage, les membres du Comité de Jumelage de La Crau et, plus largement tous les Crauroises et les Craurois qui ont côtoyé Yvan, souhaitent s'associer à la peine de sa compagne, Patricia, et à celle de ses enfants et de ses petits-enfants de cœur.

Yvan PASCHE avec sa compagne Patricia et Christian SIMON lors d'une réception du Jumelage



SOLIDARITÉ



Paule MISTRE

Adjointe au Maire déléguée
au CCAS et à l'Action Sociale

L'ASSOCIATION CRÉSUS VAR RECHERCHE DES BÉNÉVOLES



L'association Crésus Var est l'une des 27 associations de Fédération Crésus qui agit sur 225 points d'accueil en France, grâce à 500 bénévoles.

Elle est spécialisée depuis 18 ans dans l'accompagnement des personnes fragilisées financièrement. Elle accueille ainsi gratuitement toute personne en difficulté, confrontée à l'impossibilité de faire face au paiement du loyer, des factures de la vie courante, des crédits, etc., ou en situation de surendettement. Son équipe de bénévoles conseille, accompagne sans jugement et aide à trouver des solutions adaptées à chaque situation.

Précisons que Crésus Var assure **une permanence à La Crau**, sur rendez-vous (au 04.94.48.18.63 ou au 06.09.97.30.08), **le 3^{ème} lundi de chaque mois, de 9h à 11h, au Foyer des Anciens.**

Afin de mener au mieux ses missions de conseil, d'aide et d'accompagnement, **l'association recherche des bénévoles susceptibles de s'engager de manière pérenne.** Si vous disposez d'un esprit d'équipe, de connaissances bancaires ou juridiques et de connaissances en informatique, et que vous êtes disponibles une journée par semaine ainsi qu'une demi-journée par mois pour la tenue de la permanence de La Crau, n'hésitez pas à contacter le siège varois de l'association qui, c'est à noter, prendra en charge votre formation de manière régulière :

- ✓ Mail (de préférence) : asso.cresus-var@orange.fr
- ✓ Tel : 06.09.97.30.08
- ✓ Adresse : 60 avenue Marcel Castié – 83000 TOULON



Gérard VIVIER

Conseiller Municipal délégué
à la programmation et vie
associative culturelle



Emmanuel BIELECKI

Conseiller Municipal délégué à
la programmation festive et vie
associative événementielle



SAMEDI
15
MARS

UN CARNIVAL FESTIF ET COLORÉ

Préparez vos plus beaux déguisements pour le Carnaval de La Crau !

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 15 mars 2025, à partir de 14h15, pour un grand après-midi joyeux et festif !

Parmi les temps forts, la parade animée en centre-ville avec marionnettes géantes, musique et danseuses brésiliennes, et le procès du Caramantran.

Le Parc du Béal vous accueillera également pour de nombreuses animations ludiques et récréatives à pratiquer en famille telles que jeux en bois géants, structures gonflables, sumos, bump foot, rodéo mécanique, etc.



LE PROGRAMME

LA PARADE

14h15 - RDV au Parc du Béal pour la parade.

14h30 - Départ de la parade animée avec :

- Les marionnettes géantes de la C^{ie} Caramantran
- Les percussions brésiliennes et les danseuses de la C^{ie} Bandasaï
- Les danseuses brésiliennes et les musiciens de la C^{ie} Exotica Danse

LE PROCÈS DU CARAMANTRAN

15h15 - Place Félix Reynaud

Cet affreux personnage, responsable de tous les maux de l'hiver, sera jugé et brûlé en place publique, et la fête continuera au son des rythmes brésiliens...

LE PARC S'AMUSE !

15h45 - Parc du Béal

(en cas d'intempéries, rendez-vous à l'Espace Maurric)

Retour au Parc du Béal, afin de profiter de nombreux jeux pour petits et grands (Alizé Évènement) :

- Jeux sur structures gonflables (Joutes, Rodéo mécanique, Bump foot, Tir à l'élastique...)
- Jeux en bois géants
- Sumos
- Tir à la corde

...

Et aussi :

- Stands de maquillage (Nadia, Capucine et Chloé)
- Sculpteur de ballons (Alain Durand - Lord Ballooning de l'association 3/12)

Différents stands payants seront également à votre disposition dans le Parc :

- Jeux de fête foraine (pêche aux canards, tir à la carabine)
- Espace Restauration avec crêpes, donuts, gaufres, churros, barbes à papa, bonbons, chocolat chaud, café et snacking salé

ATTENTION !

Les enfants devront être accompagnés d'un adulte.

Les confettis sont autorisés lors de la parade en ville, mais ils sont strictement interdits dans le Parc.

En cas d'intempéries, le Carnaval sera reporté à une date ultérieure



APPELS À CANDIDATURE !

LA FOIRE AUX PLANTS

**Dimanche 18 MAI 2025
en centre-ville**

Vous êtes producteur, horticulteur, pépiniériste, fleuriste... ou encore créateur, artisan et vous proposez des produits en lien avec la nature et le jardin ?

Venez participer à cette belle journée incontournable qui marque le printemps !

**Candidature à retourner
avant le VENDREDI 14 MARS 2025.**



Infos et formulaire sur :
www.villedelacrau.fr

*Scannez-moi pour un
accès direct au formulaire
d'inscription*

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

**Samedi 21 JUIN 2025
en centre-ville**

A tous les artistes, musiciennes / musiciens, chanteuses / chanteurs ! En groupe ou en solo. Vous souhaitez partager votre passion avec le public lors d'un évènement festif et convivial ?

Venez fêter la Musique à La Crau et faire vibrer le centre-ville au rythme de tous les styles musicaux !

**Candidature à retourner
avant le VENDREDI 4 AVRIL 2025.**



Infos et formulaire sur :
www.villedelacrau.fr

*Scannez-moi pour un
accès direct au formulaire
d'inscription*

LES VOIX DE LA CRAU #2

**Samedi 24 MAI 2025 à 20h30
à l'Espace culturel Maurric**

Tu adores chanter, tu as une voix exceptionnelle et tu as envie de le faire savoir ?!! Tu as entre 11 et 21 ans et tu habites à La Crau ou y es scolarisé(e) ?

Viens tenter ta chance sur scène, en participant à la 2^{ème} édition des « VOIX DE LA CRAU », sur scène, devant un large public !!!

**PRÉSÉLECTIONS : Candidature à retourner
avant le JEUDI 10 AVRIL 2025.**



Infos et formulaire sur :
www.villedelacrau.fr

*Scannez-moi pour un
accès direct au formulaire
d'inscription*



SORTIR



Gérard VIVIER
Conseiller Municipal délégué
à la programmation et vie
associative culturelle



Emmanuel BIELECKI
Conseiller Municipal délégué à
la programmation festive et vie
associative événementielle

SALON DES ARMES ANCIENNES ET MILITARIA

Dimanche 9 mars 2025

**Espace Culturel Maurric
de 8h à 16h**

L'association crauroise BFURBLUM Événementiel organise la 9^{ème} édition de ce salon. De nombreux exposants d'armes anciennes d'exception et d'objets militaires seront présents. Collectionneurs et amateurs pourront retrouver des pièces variées et de toutes époques.

A noter également la présence de Provence 44, du 54^{ème} Régiment d'Artillerie et de l'Association des Collectionneurs pour la Sauvegarde du Patrimoine de la Maréchaussée de la Gendarmerie (ACSPMG).

Buvette et restauration sur place

Entrée : 5 €

Infos : M. DERRO - 06.46.85.24.07



SOIRÉE LATINO SBK

Samedi 22 mars 2025

Espace Culturel Maurric - 19h

Le Comité Officiel des Fêtes (COF) et l'association Les Z'Acraudanse vous proposent une totale immersion dans l'univers festif et ensoleillé des danses latines !

Venez profiter de cours de danse encadrés par des professeurs de renom, accessibles et adaptés à tous niveaux, débutants ou confirmés :

✓ **de 19h30 à 20h30** : Cours de Kizomba avec Elodie CATENA, Championne du Monde de la discipline, et son partenaire Fransoa

✓ **de 20h30 à 21h30** : Cours de Bachata avec Maëva et Cyril

Puis, à partir de 21h30, place à la grande soirée SBK avec DJ Pat 6.0 et de nombreuses animations assurées par Phiphi, ses danseuses et de nombreux professeurs de la région.

Buvette et petite restauration sur place à prix très doux

Entrée :

10 € par personne, comprenant 2 cours + soirée

Infos :

06.66.65.90.35

leszacraudanse@gmail.com



YEMAYA



Salsa



CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Avec le groupe YEMAYA

Vendredi 14 mars 2025

Auditorium de l'Ecole de Musique - 21h

Concert gratuit sur réservation

Le groupe YEMAYA emprunte son nom à la déesse de la mer à Cuba. Il est composé de 6 musiciens liés par une grande complicité et une passion commune pour le jazz et la musique latino-américaine. YEMAYA et l'Ecole de Musique vous proposent 2h de spectacle endiablé sur des airs de mambo, cha-cha, guajira, rumba, son ou merengue

Infos et réservations : 04.94.66.05.87

RÉPÉTITION DE LA LYRE OUVERTE AU PUBLIC

Mardi 25 mars 2025

Espace Culturel Maurric - de 20h à 22h

La Lyre de La Crau vous invite à assister à l'une de ses répétitions. L'objectif est de mieux faire connaître le travail de l'orchestre auprès du public, mais aussi, de susciter de nouvelles vocations et éventuellement d'accueillir de nouveaux musiciens dans ses rangs...

Entrée libre et ouverte à tous.

Infos : 06.74.01.45.44



EXPOSITION PHOTO "LES ORCHIDÉES SAUVAGES DU VAR"

Du lundi 31 mars au vendredi 4 avril 2025

Office de Tourisme de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Jean-Pierre GUEGAN et Jean-Marc HEYMES sont passionnés d'orchidées sauvages, fleurs emblématiques dont de nombreuses espèces et hybrides sont recensés dans notre département. Tous deux sont membres administrateurs de la Société Française d'Orchidophilie (SFO) de la Région PACA et également membres de la Fédération France Orchidées. Ils vous proposent une exposition photo des plus beaux spécimens qu'ils ont pu découvrir au fil des années, sur notre territoire varois. Ils seront par ailleurs présents sur place, les mardi 1^{er} et jeudi 3 avril après-midi, pour partager leur expertise et répondre à vos questions.

RANDO DÉCOUVERTE SUR LES ORCHIDÉES SAUVAGES Samedi 5 avril 2025

Départ de l'Office de Tourisme à 9h

Dans le prolongement de l'exposition photo, Jean-Pierre GUEGAN et Jean-Marc HEYMES proposent d'aller observer les orchidées sauvages directement dans leur milieu naturel, à travers un circuit qui vous mènera sur plusieurs sites entre Hyères, Pierrefeu et Le Lavandou. Rando journée gratuite, pique-nique à prévoir.

Inscriptions : mardi 1^{er} et jeudi 3 avril (l'après-midi uniquement), à l'Office de Tourisme
Infos : 06.60.19.40.20

SORTIR

CONCERT MAGI'QUEEN

Avec le groupe MAGNIFICO

Vendredi 4 avril 2025

Espace Culturel Maurric - 20h30

De « Bohemian Rhapsody » à « Radio Gaga », en passant par « We will rock you », le groupe MAGNIFICO reprendra les chansons intemporelles du mythique groupe Queen. Un hommage vibrant et sincère, associant la richesse musicale et les performances historiques du groupe en live, sans oublier l'incroyable énergie de son chanteur iconique, Freddy Mercury.

Tarif : 20 € par personne

Réservations : Billetterie en ligne (Fnac Spectacles, Ticket Master, Billetweb, Billet Réduc, Francebillet, etc.), ou directement sur place, dès 19h

Infos : 07.69.34.83.96



POURSUITE ET FINALISATION DE LA PROCÉDURE DE RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU COMMUNAL



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
en charge de l'Aménagement
du Territoire

La procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de La Crau est presque terminée !

La modification du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (cf notre article du mois de janvier 2025) a été votée par le Conseil Municipal le 3 février 2025 et le Conseil Métropolitain de Toulon Provence Méditerranée le 27 février 2025.

Une réunion a été organisée le 28 février 2025 entre la Métropole TPM, la Commune et les personnes publiques associées (l'Etat, le Département, les chambres consulaires...)

Une dernière réunion publique se tiendra à l'Espace Culturel Maurric le 10 mars 2025 à 19h (voir encadré).

La concertation avec le public se terminera fin avril 2025.

L'arrêt du PLU est prévu par la Métropole TPM au mois d'avril 2025. Le dossier de PLU arrêté sera par la suite transmis aux personnes publiques associées qui disposeront de trois mois pour donner leur avis.

Une enquête publique est prévue pour la fin de l'été ou septembre 2025. Vous aurez la possibilité de rencontrer un commissaire enquêteur, afin de présenter vos observations sur ce projet de PLU arrêté.

Enfin, l'approbation du PLU est prévue par la Métropole pour le mois de décembre 2025.

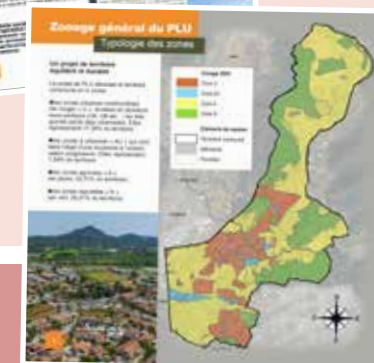
La concertation publique se poursuit : téléchargez les documents disponibles !

Vous avez la possibilité de télécharger sur le site internet de la ville de La Crau (www.villedelacrau.fr) les documents suivants :

- ✓ Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable modifié pour tenir compte des débats complémentaires en Conseil Municipal et Conseil Métropolitain (février 2025)
- ✓ Le document de zonage (à jour de février 2025). Il permet de savoir dans quelle « zone » du règlement se situe tel ou tel terrain.
- ✓ Le projet de règlement d'urbanisme (à jour de février 2025). Il définit les règles d'urbanisme, en termes de destination autorisée, d'emprise au sol, de hauteur, d'implantation, d'architecture...
- ✓ Le fascicule des Orientations d'Aménagement et de Programmation (à jour de février 2025). Celui-ci comprend les grands principes d'urbanisation des projets prévus par le PLU :
 - OAP n°1 : Extension de la zone d'activités de Gavary – La Giavy
 - OAP n°2 : Zones d'activités St Augustin - Le Chemin long
 - OAP n°3 : Projet de logements Les Longues
 - OAP n°4 : La Bastidette, projets d'équipements et de services
 - OAP n°5 : Entrée de ville Ouest (incluant le site de la distillerie)
 - OAP n°6 : Prise en compte du risque feu de forêt
 - OAP n°7 : Prise en compte de la Trame Verte et Bleue (TVB)
- ✓ Les fiches des bâtiments identifiés au titre du changement de destination (à jour de janvier 2025)
- ✓ La liste des emplacements réservés (à jour de février 2025)
- ✓ L'étude sur le feu de forêt (à jour de février 2025)

La version préliminaire du rapport de présentation est toujours disponible. Ce rapport sera mis à jour et publié sur le site internet durant le mois de mars 2025.

Ces documents sont également consultables en version papier en Mairie de La Crau, bd de la République – 83260 LA CRAU (2^{ème} étage), durant les horaires d'ouverture du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h30-17h



Le supplément ci-joint vous présente les grandes caractéristiques du futur PLU, son zonage et ses orientations d'aménagement. Ce document vous est distribué au titre de la concertation publique et vous sera présenté plus amplement lors de la dernière réunion publique du 10 mars 2025.

Réunion publique de concertation le 10 mars 2025 : venez nombreux !

La 4^{ème} réunion d'information relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de La Crau aura lieu le 10 mars 2025 à 19h, à l'Espace Culturel Maurric (46 chemin du Moulin 1^{er}).

Il s'agira de la dernière réunion publique organisée par la Métropole Toulon Provence Méditerranée et la Ville de La Crau. Le zonage du futur document d'urbanisme et la partie réglementaire associée (c'est-à-dire les droits à bâtir : hauteurs, emprises au sol, règles d'architectures...) vous seront présentés, de même que les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) associées aux grands projets développés sur le territoire communal.

Seront également exposés les choix retenus pour les servitudes de mixité sociale (création de logements sociaux) dans les futures opérations immobilières.

Cette réunion sera enfin l'occasion d'évoquer la liste des emplacements réservés liés par exemple aux élargissements de voie, créations de pistes cyclables, etc.

Nous comptons sur votre présence nombreuse : cette réunion est l'occasion d'échanger avec vos élus municipaux et métropolitains sur l'aménagement futur de votre commune.



Information en continu - Concertation publique liée à la révision générale du PLU de La Crau

La concertation publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) se poursuit.

Retrouvez toutes les informations :

- ✓ sur la page internet dédiée, via le lien : http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU_revision.html
- ✓ en Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 04.94.01.56.84. Le dossier est également tenu à la disposition du public à la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Faites parvenir à la Métropole vos requêtes ou observations, le cas échéant, par l'un des moyens suivants :

- ✓ Sur le registre mis à disposition en mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- ✓ Par courrier postal (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel (mtpm.plu@metropoletpm.fr), en précisant l'objet : « **Révision du PLU de La Crau** ».





Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire
déléguée aux activités et vie
associative sportives

LES INFOS DE L'US LA CRAU HANDBALL

STAGE DE HAND

L'USC Handball organise un stage durant les vacances scolaires de Printemps. Ce stage est ouvert à tous les jeunes, filles et garçons, licenciés ou non-licenciés, nés de 2010 à 2018 (catégories U9, U11, U13 et U15).

- ✓ **Dates :** du lundi 7 au mercredi 9 avril 2025
- ✓ **Horaires :** de 9h à 16h30
- ✓ **Lieu :** Complexe Sportif de l'Estagnol
- ✓ **Tarif :** 70 € pour les 3 jours
(1 tee-shirt et goûters offerts)

Inscriptions : Fiche d'inscription disponible sur le site internet du club <http://www.uscandball.fr/>, à compléter et à déposer dans la boîte aux lettres du club, située au Gymnase de l'Estagnol. Pour les licenciés du club, inscription directement auprès de l'entraîneur.

RAPPEL

SORTIES " SCOLAIRES " DU SKI CLUB LA CRAU

Les jeunes craurois scolarisés du CM1 à la 3^{ème} pourront profiter d'une dernière journée de ski proposée par le Ski Club, le samedi 22 mars.

Celle-ci aura lieu soit à La Colmiane, soit à Isola 2000 ou Auron, en fonction de l'enneigement.

Tarif : 60 €, comprenant le transport, le repas chaud du midi, le forfait, l'assurance, la location du matériel (skis, chaussures et casque), l'encadrement par des moniteurs fédéraux de ski et les accompagnateurs.

Inscriptions : les lundi 17 et mardi 18 mars, de 17h à 19h, au Gymnase du Fenouillet (Bureau n°6, 1^{er} étage).

Infos : 06.87.76.81.98 / skiclublacrau@gmail.com



RANDONNÉE

SECTION RANDO DU CCSC : Reprise des activités

En ce début d'année, la Section Randonnée du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) a repris ses activités. Elle organise des sorties demi-journée ou journée, chaque semaine : les mardi, mercredi et dimanche, sur des niveaux tels que « Facile », « Légère difficulté », « Moyenne difficulté » ou encore « Difficile », et propose également des moments conviviaux tels que repas ou pique-niques.

Rappelons enfin que la section organise un séjour « Rando » à Terrou, dans le Lot, du 10 au 17 mai 2025, mêlant randonnée et visites culturelles (St Ceré, Autoire dit « Le Petit Versailles », Loubressac, Cardaillac, la vallée du Lot, Cahors, la vallée de la Dordogne, Martel). L'inscription implique l'adhésion à la Section du CCSC, avec licence de la Fédération Française de Randonnée (auprès de la section ou d'un autre club).

Pour + d'infos :

- ✓ Vous pouvez contacter Marie-Christine BERTALMIO au 06.87.53.47.66
- ✓ Vous pouvez retrouver le programme complet des randonnées sur le site : <https://ccsclacrau.wixsite.com/ccsc/sections/randonnée>



CALENDRIER DES PROCHAINES RENCONTRES

Voici le calendrier des prochaines rencontres des équipes fanions du club, prévues à domicile. N'hésitez pas à venir les encourager !

Equipe Féminine Nationale 3

Dimanche 9 mars

US La Crau HB – Convention Gap Champsaur
Gymnase du Fenouillet - 16h

Dimanche 23 mars

US La Crau HB – HB Plan de Cuques
Gymnase du Fenouillet - 16h

Equipe Masculine Nationale 2

Samedi 22 mars

US La Crau HB – St Raphaël Var HB
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30

Samedi 5 avril

US La Crau HB – HB Corte
Complexe Sportif de l'Estagnol – 16h

Equipe Masculine -18 ans - Championnat de France

Samedi 22 mars

US La Crau HB – USAM Nîmes Gard
Complexe Sportif de l'Estagnol - 18h15

Les infos du



MERCREDIS & VACANCES

MERCREDIS 5^{ème} PÉRIODE

Du mercredi 23 avril
au mercredi 2 juillet (11 mercredis)

VACANCES DE PRINTEMPS

Du lundi 7
au vendredi 18 avril (10 jours)

Faire vos réservations	DU MARDI 11 AU VENDREDI 21 MARS
Effectuer vos confirmations et paiements	DU MARDI 25 AU DIMANCHE 30 MARS
<p>Les inscriptions seront ouvertes à partir du mardi 1^{er} mars</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur l'Espace Famille (après le 21 mars = Espace Famille désactivé) - Sur le site internet (formulaire d'inscription téléchargeable) - A l'accueil du JIS (formulaire d'inscription à compléter) 	

Accueil de loisirs périscolaire

En janvier, comme chaque année, le JIS a offert la traditionnelle galette des rois à tous les enfants fréquentant les accueils de loisirs périscolaires et ceux du mercredi.
Deux boulangers craurois ont confectionné ces galettes spécialement pour l'occasion.



Rencontre départementale de labellisation des Centres A'ERE

Le 30 janvier, la Ville de La Crau, le JIS et Les Francas du Var, ont accueilli au centre de loisirs des Arquets la 13^{ème} rencontre de labellisation des Centres A'ERE. Une cinquantaine d'invités (élus locaux, équipes d'animation, partenaires institutionnels, la Caf du Var et la SDJES) sont venus découvrir la richesse et la diversité des projets menés dans les accueils de loisirs varois.
Le JIS, engagé dans ce dispositif depuis sa création en 2012, a reçu sa 13^{ème} labellisation en présence de Muriel PICHARD, Conseillère Municipale déléguée à la jeunesse, et de Mmes LEBEAU, Vice-Présidente et GIRAUD, Trésorière du JIS.



Capsules temporelles

Notre troisième période d'activité était consacrée au citoyen du futur. Pour marquer ce cycle, les enfants de l'Accueil des mercredis ont enterré une capsule temporelle, dans laquelle ils ont placé divers petits objets d'hier et d'aujourd'hui (dessins, petites créations, etc.), sur le thème du futur.

Les Ados ont également enterré leur propre capsule pendant les vacances de février. Ils y ont déposé une lettre qu'ils se sont adressés, et qu'ils pourront relire en 2035.

Ces capsules ne seront déterrées que dans 5 ans pour les enfants de primaire et dans 10 ans pour les Ados. Rendez-vous en 2030 et 2035 !!!



ÉTÉ 2025



Rejoins notre équipe d'animation pour les vacances d'été 2025 !
Si tu es passionné(e) par l'animation et que tu souhaites partager des moments conviviaux avec les enfants, cette offre est faite pour toi !

Nous recherchons des animateurs disponibles : **du 7 juillet au 1^{er} août et/ou du 4 au 29 août**

SI TU ES :

- ✓ Titulaire du BAFD, BAFA, CAP Petite Enfance ou d'un diplôme dans l'animation,
- ✓ Motivé(e), dynamique et disponible pendant les périodes mentionnées.

Alors envoie dès maintenant ton CV et ta lettre de motivation, en précisant tes disponibilités :

- par courrier : JIS - « Espace Pluriel »
Bd de la République - 83260 La Crau
- par mail à : association@jis-lacrau.com

APPEL AUX DONS LOTO ANNUEL DU JIS

Le JIS organise son grand loto annuel **le jeudi 17 avril 2025** à l'Espace MAURRIC.

Cet événement permet de récolter des fonds essentiels pour mener à bien de nombreux projets en faveur des enfants et jeunes craurois. Nous sollicitons la générosité des petites et grandes entreprises crauroises en les invitant à offrir un lot qui sera mis en jeu lors de ce grand loto (produits, bons d'achat, services, etc.).

Toute contribution sera grandement appréciée et contribuera à la réussite de cet événement.

En contrepartie, l'association s'engage à promouvoir votre entreprise lors de la soirée, et à mentionner votre nom dans sa communication autour de l'événement.

Nous restons à votre disposition pour convenir des modalités de votre don et pour toute information complémentaire.

Contactez-nous par téléphone au 04 94 57 81 94 ou par email à association@jis-lacrau.com
Merci pour votre précieux soutien !



Hervé CILIA
Adjoint au Maire
délégué à la sécurité et
aux risques majeurs

DÉFIBRILLATEURS

Sauver une vie est à la portée de tous

En France, on recense chaque année entre 40 000 et 50 000 victimes de mort subite n'ayant malheureusement pas bénéficié au bon moment de l'intervention salvatrice d'une personne présente. Pratiquer les gestes de premier secours et administrer un choc électrique (défibrillation), le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent, peut en effet sauver des vies.

La Ville de La Crau équipée de 22 défibrillateurs automatiques

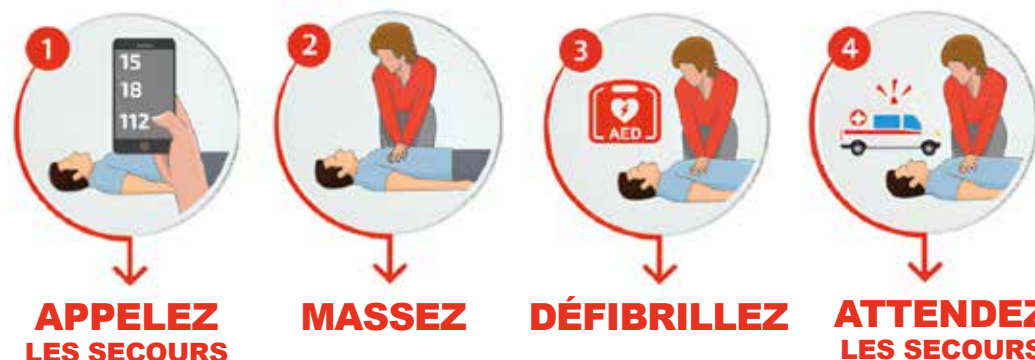
Le Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Accompagné d'un massage cardiaque, il contribue à augmenter de 40% les chances de survie.

Conformément à la loi du 19 décembre 2018, les Etablissements Recevant du Public (ERP) relevant des catégories 1 à 4, et certains ERP relevant de la catégorie 5, doivent obligatoirement détenir un DAE. A ce titre, tous les bâtiments et sites communaux accueillant du public sont équipés d'un défibrillateur : Mairie, écoles, installations sportives, Parc du Béal, Accueil de Loisirs, etc. (voir carte page suivante). Au total, la Ville gère un parc de 18 DAE fixes, mais aussi de 4 DAE mobiles. En effet, 3 véhicules de la Police Municipale et le véhicule du Comité Communal Feux de Forêts sont également équipés, afin de faire face à tout besoin éventuel lors de patrouilles ou d'interventions. Soulignons que tous ces appareils sont adaptables aux adultes et aux enfants, et qu'ils font l'objet d'un suivi rigoureux afin de garantir leur bon fonctionnement.

Une utilisation accessible à tous

Toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge. Ainsi, si vous êtes témoin d'un arrêt cardiaque, il est essentiel de déclencher la « chaîne de survie » pour donner les meilleures chances de survie à la victime.

Chaîne de survie



Éléments clés de cette chaîne de survie, les DAE sont conçus pour pouvoir être utilisés par tous. Ceux qui équipent les bâtiments et lieux publics communaux sont entièrement automatiques. Ils sont dotés d'une assistance vocale qui guide l'utilisateur pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.

Rappelons enfin que, face à toute situation d'urgence, le pire est de ne rien faire !

Un arrêt cardiaque peut survenir à domicile, dans un lieu public ou sur un lieu de travail. Vous serez peut-être la seule personne à pouvoir intervenir : n'hésitez pas, osez, votre rôle est vital.

APPRENDRE LES GESTES QUI SAUVENT

Acquérir les réflexes de l'intervention d'urgence permet d'agir rapidement et avec sang-froid.

C'est simple : toute personne peut s'initier aux gestes de premier secours dès l'âge de 10 ans.

C'est accessible : de nombreux acteurs du secourisme organisent partout en France et dans notre département, des formations pour les particuliers. Il est également possible de se former dans le cadre professionnel, en bénéficiant d'une formation proposée par son employeur, son entreprise.

Pour obtenir le calendrier des formations, vous pouvez contacter les délégations locales des principaux organismes de secours, parmi lesquels :

- ✓ Croix Rouge Française – www.croix-rouge.fr
- ✓ Fédération des Secouristes Français – www.croixblanche.org
- ✓ Protection civile – www.protection-civile.org et <https://protection-civile-83.org>
- ✓ Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Var – www.unions-pompiers.fr

A noter

La Ville de La Crau participe à l'effort de formation aux gestes de premier secours. A ce jour, 95% des agents communaux sont formés, et ceci dans l'ensemble des services : écoles, techniques, administratifs, police municipale, etc. L'objectif à court terme est de former 100 % des effectifs. Ajoutons que les bénévoles de la Réserve Communale de Sécurité Civile et du Comité Communal Feux de Forêts bénéficient tous de formations régulières en ce sens, leur permettant ainsi d'exercer au mieux leurs missions. Enfin, comme il n'est jamais trop tôt pour apprendre les gestes qui sauvent, la Commune assure chaque année la formation de tous les élèves de CM2.



Sites communaux équipés d'un DAE

Seuls les DAE équipant les installations et bâtiments communaux apparaissent sur ce plan. Vous pouvez retrouver l'ensemble des défibrillateurs déclarés à La Crau (ERP tels que supermarchés, campings, installations de la Métropole TPM, etc.) sur la base nationale : www.defibrillateurs.info, ou en scannant le QR Code ci-après. Rappelons en ce sens que tout propriétaire de DAE a l'obligation d'en faire la déclaration sur la base nationale des défibrillateurs :

<https://geodae.atlasante.fr> afin d'aider les services de secours et les témoins d'un arrêt cardiaque à localiser un DAE, et ainsi contribuer à sauver des vies.



Centre Technique Municipal



Ecole Jules Audibert



Ecole Jean Aicard



Espace Culturel Maurric



Ecole Marcel Pagnol



Foyer des Anciens



Espace Pluriel Jean Natte



Hôtel de Ville



3 véhicules de Police Municipale équipés d'un défibrillateur



Ecole Jean Giono



3 défibrillateurs :
Infirmierie Stade Palazy
Complexe Palazy
Gymnase du Fenouillet



Centre aéré des Arquets



Parc du Béal



Ecole Marie Mauron



Véhicule Patrouille CCFF

A LA MOUTONNE

Ecole Jules Ferry
Ecole Louis Palazy
Stade Francis Blanc

PRÉVENTION INCENDIE



Hervé CILIA
Adjoint au Maire
délégué à la sécurité et
aux risques majeurs



Catherine DURAND
Conseillère Municipale
déléguée au CCFF et
à la Réserve de
Sécurité Civile

L'OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

Avec ses nombreux espaces boisés, la commune de La Crau est classée en zone très sensible face au risque de feu de forêt. **Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure protection pour vous, vos biens et la nature environnante.** Il permet ainsi de réduire les départs de feu, de limiter la propagation du feu et de diminuer son intensité, de faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers et de les sécuriser.

Qui est concerné ?

Dans le département du Var, **tout propriétaire d'un terrain situé en forêt, ou à moins de 200m d'une zone forestière, est tenu de débroussailler son terrain et le chemin d'accès.**

Nouveau ! Une carte en ligne, dénommée Zonage Informatif des OLD (Obligations Légales de Débroussaillage), permet aux particuliers de pouvoir localiser leur terrain en renseignant simplement leur adresse, et de savoir s'ils sont soumis à l'obligation de débroussailler. Pour accéder à cette carte, rendez-vous sur le site : www.geoportail.gouv.fr/donnees/debroussaillage.

Comment débroussailler ?

Le débroussaillage doit être effectué dans un rayon de 50m aux abords de toute construction (y compris sur les fonds voisins) et sur 2m de part et d'autre des chemins d'accès. En zone urbaine, l'obligation de débroussailler est étendue à la totalité du terrain, même s'il est non bâti.

Voici les conseils à suivre :



Supprimer les arbustes
sous les arbres.



Couper la végétation basse
(herbes, broussailles...)



Élaguer les arbres
conservés.



Couper les végétaux
et branches des arbres
et arbustes proches
des constructions.



Couper les branches
des arbres afin que
les arbres ne se touchent
pas entre eux.



Limiter l'importance
des haies et les éloigner
des bâtiments.



Éliminer les déchets
par broyage,
compostage ou mise
en déchetterie.



Couper les arbustes morts
et les branches sèches.



Éloigner les réserves
de bois ainsi que tout
autre stock de combustible
des constructions.



Nettoyer les gouttières
et les toits pour les
débarrasser des feuilles
et aiguilles de pin.

Les sanctions encourues

Tout contrevenant à l'obligation de débroussaillage s'expose à une amende allant de 135 € à 750 €, voire 1 500 € si le terrain concerné est implanté en zone urbanisée. De plus, dans le cas d'une mise en demeure restée sans effet, il s'expose à une amende de 30 €/m² non débroussaillé. En outre, si le fait de ne pas avoir débroussaillé a permis la propagation d'un incendie qui a détruit le bien d'autrui, vous pouvez être condamné à une peine allant jusqu'à 1 an d'emprisonnement et 15 000 € d'amende (s'il s'agit de votre logement, votre assureur peut appliquer une franchise supplémentaire de 5 000 €).

Pour plus de détails sur la réglementation relative au débroussaillage, n'hésitez pas à consulter le site www.var.gouv.fr (Rubrique Actions de l'État > Forêt > Débroussaillage).

PROPRIÉTAIRES : la Mairie vous conseille

Vous êtes peut-être concernés par l'obligation de débroussaillage, mais vous ne savez pas comment procéder... Vous pouvez contacter le Service de Police Municipale et prendre rendez-vous avec un agent spécialement formé à cette problématique. Il se déplacera directement sur votre terrain ou à votre domicile pour vous indiquer précisément la végétation qu'il convient d'éliminer pour respecter la réglementation et préserver au mieux votre habitation ou vos biens. **Pour plus d'infos ou pour prendre rendez-vous, merci de contacter l'Accueil de la Mairie : 04.94.01.56.80.**



PARC DU BÉAL

1 500 m² de gazon synthétique ont entièrement été renouvelés dans le Parc 1.



IMPASSE DES BRUYÈRES

Il a été procédé à la pose d'un enrobé et de bordures sur la partie métropolitaine de l'impasse.



RACKS POUR TROTINETTES

Un rack dédié au stationnement des trottinettes a été installé sur les sites suivants :

- ✓ rue Aspirant François Philippe, à proximité de La Poste
- ✓ sur le parvis de l'école Jean Giono, à proximité de l'école et du Parc du Béal



Jean-Pierre EMERIC
Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
délégué à la Voirie



Alain ROQUEBRUN
Adjoint au Maire
délégué aux bâtiments
communaux



Michel TRAVO
Conseiller Municipal délégué
aux travaux de maintenance,
entretien et gardiennage des
parcs et des cimetières

TRAVERSE DES ROSSIGNOLS

5 places de stationnement ont été aménagées au droit de la traverse des Rossignols. Le trottoir menant à l'antenne craoise de la Métropole TPM a également été repris.



ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Dans le bulletin de février, M. le Maire a repris les principaux sujets qu'il avait développés lors de ses vœux. Il n'a pas manqué de rappeler les projets réalisés lors de sa 2^{ème} mandature, et a confirmé qu'il se présentera à nouveau dans 1 an ! Comme attendu, il a répondu à plusieurs interrogations que nos administrés se posaient. Mais lors du Conseil Municipal du 3 février, suite à nos questions, quelques réponses supplémentaires nous ont été apportées. Voici les principales.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : la règle du « lissage » va faire baisser notre facture de 11%. Mais TPM, trouvant que notre collecte (la relève en porte à porte et celle des encombrants) est trop « coûteuse », nous demandons de faire des efforts. Que devons-nous faire ?

La Gendarmerie : Suite au redressement judiciaire d'une entreprise et à de nouvelles règles de sécurité, le chantier a pris du retard, et notre gendarmerie ne sera livrée qu'en septembre 2025.

La villa des Tilleuls : elle sera mise à la disposition de nos associations en septembre 2026.

Accrobranches du Fenouillet : ce projet, abandonné depuis 10 ans, a été un échec. Mais peut-être pas pour tout le monde : nous continuons à payer le loyer sur ce site, jusqu'en 2029, fin du bail !

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : la prochaine réunion publique est d'une très grande importance. Ce 10 mars, nous découvrirons les zonages, règlements, emplacements réservés. Les projets d'opérations immobilières, logements sociaux, pistes cyclables... seront certainement évoqués.

Nous espérons qu'y sera abordée la loi « climat et résilience » avec ses objectifs chiffrés pour limiter la consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF). Et aussi la loi APER qui oblige les communes à réaliser des projets dans le domaine de la Production des Energies Renouvelables (photovoltaïque, ombrières...). Beau programme !

Polluants éternels (PFAS) : ces polluants issus d'hydrocarbures (chaînes d'atomes de carbone et de fluor) sont très stables, donc ne s'éliminent pas avant plusieurs siècles, voire millénaires. On les retrouve dans nos produits du quotidien. Ils ne seront pas recherchés dans l'eau potable avant 2026. Nous avons demandé à M. le Maire de voir quelle action peut engager notre fournisseur, SUEZ.

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier



DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue :

JEUDI 27 MARS 2025

De 15h à 19h30

à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric

Les collectes sont organisées dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Mail : adsblacrau83@gmail.com

Site internet : <http://sites.google.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

MARS / AVRIL 2025

ZONES	MARS	AVRIL
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Lundi 3	Lundi 7
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 4	Mardi 1 ^{er}
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 6	Jeudi 3
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 7	Vendredi 4
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 10	Lundi 14
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 11	Mardi 8
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Jeudi 13	Jeudi 10
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 14	Vendredi 11
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 17	Mercredi 23
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 18	Mardi 15
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 20	Jeudi 17
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 21	Vendredi 18
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 24	Lundi 28
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 25	Mardi 22
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 27	Jeudi 24
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 28	Vendredi 25

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert « Allo Mairie » : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique « Mes Démarches et Services / Mes déchets »

Gérard Uféras expose à la Villa Tamaris

À l'occasion de la publication de son nouveau livre "**La grâce & le feu**", la Villa Tamaris présente l'exposition éponyme de Gérard Uféras : une rétrospective du célèbre photographe humaniste, nommé chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres en 2023. Plus de 250 tirages sont ainsi exposés sur près de 1000 m² d'espace muséal du Centre d'art métropolitain situé à La Seyne-sur-Mer. On y découvre un parcours retraçant près de 40 ans d'une carrière unique aux multiples passions. Un univers artistique passionnant partagé entre l'ombre et la lumière, un sens du détail et une capacité exceptionnelle à capter des émotions intenses et des moments puissants. De salle en salle, Gérard Uféras captive le spectateur en l'invitant à entrer dans les **coulisses des trois prestigieuses compagnies de danse** que sont le Bolchoï, La Scala et l'Opéra de Paris, puis dans l'intimité des plus **célèbres maisons de Haute Couture françaises et des plus grands musées nationaux**, et enfin dans l'ambiance festive et populaire des **Jeux Olympiques de Paris** ou encore des carnivals et fêtes populaires à travers le monde... Quant à l'amour, il est au cœur de sa réflexion, comme un fil conducteur qui mène à ses magnifiques clichés sur les mariages et le mélange des cultures. Une exposition qui fait du bien à découvrir **jusqu'au 27 avril 2025**.

Ouvert tous les jours – sauf lundis, mardis et jours fériés - de 13h30 à 18h30
Entrée libre



Guide écoresponsable : agissons au quotidien

La Métropole TPM vient de rééditer son Guide écoresponsable, qui regorge de thématiques, d'astuces et d'infos en tout genre sur l'écoresponsabilité au quotidien ; parmi les nouveautés :

- L'impact des déchets abandonnés en mer, dans les espaces publics, sur les routes ;
- Les éco gestes à adopter dans votre foyer ;
- Le zéro déchet au quotidien ;
- Les biodéchets ;
- Le recyclage des mégots ;
- Les solutions de transport écologique et les dispositifs mis en place par la Métropole.

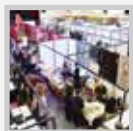
Disponible en ligne sur le site de la Métropole/Rubrique « Toutes les publications » : <https://metropoletpm.fr/toutes-les-publications>

Châteauvallon : 60 ans de culture !

Cette année Châteauvallon, lieu unique et audacieux perché sur les hauteurs d'Ollioules, célèbre soixante années de culture, d'art, de danses et de spectacles ouverts à tous. Pour l'occasion, la **célèbre scène nationale** vous convie à la fête avec au menu une programmation riche et éclectique. Le **Festival d'été**, moment fort de la saison, se tiendra du 26 juin au 29 juillet 2025. Comme un trait d'union entre le passé et le présent, cette nouvelle édition s'annonce particulièrement réjouissante avec à l'affiche des grands noms qui ont marqué l'histoire de Châteauvallon, comme les chorégraphes Angelin Preljocaj ou Kader Attou, mais aussi des jeunes talents : le collectif de danseurs (La)Horde du Ballet national de Marseille ou encore l'audacieux compositeur Loïc Guénin associé à la troupe de La Divine Usine. Le hip-hop sera à l'honneur avec la compagnie Accrorap ainsi que l'Opéra de Toulon qui ouvrira le festival avec Norma, le chef d'œuvre de Bellini. Enfin, tout le monde sera invité à la danse pour une soirée de clôture « Block Party » proposé par la talentueuse chorégraphe Jann Gallois.

De belles soirées en perspective.
 Programme et réservations : www.chateauvallon-liberte.fr
 ou reservation@chateauvallon-liberte.fr





Samedi 1^{er} et dimanche 2 **Convention de Tatouage** **« Tattoo in Toulon »** Espace Culturel Maurric

Horaires :

de 10h à 22h le samedi 1^{er},
et de 10h à 21h le dimanche 2

Une quarantaine de tatoueurs de notre région et des quatre coins de France seront présents pour cette édition 2025 de la convention de tatouage organisée par l'association « Tatto In Toulon ».

Au programme :

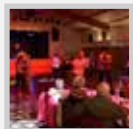
tatoueurs, concerts, boutiques, stands articles vintage, foodtrucks, shows et animations

Tarif :

6 € pour la journée,
10 € le forfait week-end
(gratuit pour les moins de 14 ans sur présentation d'une carte d'identité)

Infos :

tattoointoulonorga@gmail.com
Facebook/Tattoo IN Toulon
Instagram/tattoointoulon2025



Mardi 4 **Goûter dansant du CCAS** **"Fête des Grands-Mères"**

Espace Culturel Maurric - 14h30

Réservé aux Seniors de 60 ans et plus
Gratuit pour les Craurois
et 8 € pour les habitants hors commune

Inscriptions :

Office de Tourisme,
du mardi au vendredi,
le matin de 8h à 12h uniquement

Infos :

06.49.51.02.22



Dimanche 9 **Salon des Armes Anciennes et Militaria (9^{ème} édition)**

Espace Culturel Maurric de 8h à 16h

Nombreux exposants d'armes anciennes d'exception et d'objets militaires de toutes époques

Présence des associations Provence 44, ACSPMG Histoire et Patrimoine de la Gendarmerie et du 54^{ème} Régiment d'Artillerie Buvette et restauration sur place

Organisé par l'association BFURBLUM Événementiel

Entrée : 5 €

Infos : 06.46.85.24.07



Lundi 10 **Grande Réunion Publique**

Révision du Plan Local d'Urbanisme

Espace Culturel Maurric - 19h



Mardi 11

Atelier Yoga du Rire du CCAS

Foyer des Anciens de 9h30 à 10h45

Séance gratuite réservée aux Seniors craurois de 60 ans et plus

Places limitées

Inscriptions :

Office de Tourisme, du mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Jeudi 13

Café de la Création

Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville de 8h30 à 11h30

Événement organisé par la Chambre des Métiers et le Crédit Agricole, afin de soutenir et promouvoir les créateurs d'entreprise, les entrepreneurs et les porteurs de projet

Infos et inscriptions :

<https://urlr.me/8dX3nK>



Vendredi 14

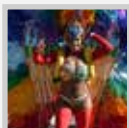
Concert de l'École de Musique **Avec le Groupe Yemaya**

Auditorium de l'École de Musique - 21h

Deux heures de spectacle endiablé sur des airs de mambo, cha-cha, guajira, rumba, merengue, etc.

Entrée gratuite sur réservation au
04.94.66.05.87





Samedi 15 Carnaval de La Crau

Rdv au Parc du Béal à partir de 14h15
Préparez vos plus beaux déguisements ! De nombreuses animations festives seront proposées tout au long de l'après-midi : musique, danse, jeux, ateliers... A noter parmi les temps forts, la parade en centre-ville et le procès du Caramantran qui sera brûlé en place publique !



Samedi 22 Soirée Latino SBK

Espace Culturel Maurric - 19h
Soirée proposée par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau et l'association « Les Z'Acraudanse ». Venez profiter de cours de danses latines ouverts à tous niveaux, débutants à confirmés :
De 19h30 à 20h30 : Cours de Kizomba avec Elodie CATENA, Championne du Monde de Kizomba, et son partenaire Fransoa.
De 20h30 à 21h30 : Cours de Bachata avec Maëva et Cyril.
Puis, soirée dansante pour tous, animée par DJ Pat 6.0, Phiphi et ses danseuses et les nombreux profs de la région.
Tarif : 10 € par personne, comprenant 2 cours + soirée (pas de réservation). Buvette et petite restauration sur place en supplément
Infos : 06.66.65.90.35
leszacraudanse@gmail.com



Mardi 25 Loto du CCAS

Espace Culturel Maurric - 14h30
Réservé aux Seniors de 60 ans et plus
5 € les 3 cartons, 10 € les 7 cartons
Lots à gagner : bons d'achat chez les commerçants craurois
Inscriptions : Office de Tourisme, du mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h uniquement
Infos : 06.49.51.02.22



Mardi 25 Répétition de la Lyre de La Crau ouverte au public

Espace Culturel Maurric de 20h à 22h
La Lyre de La Crau propose au public de venir assister à l'une de ses répétitions. Une opportunité de mieux faire connaître le travail de l'orchestre et, pourquoi pas, d'accueillir de nouveaux musiciens dans ses rangs...
Infos : 06.74.01.45.44



Jeudi 27 Collecte de sang

Espace Culturel Maurric
de 15h à 19h30



Vendredi 28 Scène ouverte

Auditorium de l'Ecole de Musique - 21h
Infos : 04.94.66.05.87



Samedi 29 Sortie déjeuner-spectacle du CCAS au Domaine Le Billardier (Tourves)

Départ à 8h30 devant l'Office de Tourisme
Sortie journée réservée aux Seniors de 60 ans et plus, avec repas (agneau à la broche) et spectacle Cabaret
Tarif : 63 € par personne
Inscriptions : Office de Tourisme, du mardi au vendredi, le matin de 8h à 12h uniquement
Infos : 06.49.51.02.22



Samedi 29 et dimanche 30 Championnat du Var de Pétanque 1x1 Seniors et Jeunes

Boulodromes de La Crau et de La Moutonne

Compétition Seniors : samedi à partir de 8h30 à La Crau et La Moutonne, phases finales le dimanche à La Crau.
Compétition Jeunes (minimes, cadets et juniors) : dimanche à partir de 8h30 à La Moutonne et phases finales l'après-midi à La Crau.
Organisé par la Boule Fleurie Crauroise (Tel : 06.44.99.84.17) et l'Amicale Bouliste Moutonnaise (Tel : 06.09.21.27.69)



Du lundi 31 mars au vendredi 4 avril Exposition photo « Les orchidées sauvages du Var »

Office de Tourisme

Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Jean-Pierre GUEGAN et Jean-Marc HEYMES vous feront partager leur passion pour ces fleurs emblématiques. Ils seront présents à l'Office de Tourisme pour répondre à vos questions les mardi 1^{er} et jeudi 3 avril (l'après-midi uniquement)

À PRÉVOIR POUR AVRIL 2025

Samedi 5 Randonnée découverte « Les orchidées sauvages du Var »

Départ de l'Office de Tourisme à 9h
Jean-Pierre GUEGAN et Jean-Marc HEYMES vous proposent, tout au long de la journée, un circuit sur plusieurs sites, entre Hyères, Pierrefeu et Le Lavandou, pour admirer différentes variétés d'orchidées sauvages.
Inscriptions : mardi 1^{er} et jeudi 3 avril (l'après-midi uniquement), à l'Office de Tourisme
Infos : 06.60.19.40.20

Vendredi 4 Concert Magi'Queen Avec le groupe Magnifico

Espace Culturel Maurric - 20h30
Soirée organisée par le Comité Officiel des Fêtes de La Crau et Claude Gérard Productions
Ce concert 100% live rendra un hommage vibrant et sincère au mythique groupe Queen. Restauration rapide sur place à partir de 19h30. **Tarif** : 20 € par personne
Réservations : Billetterie en ligne (Fnac Spectacles, Ticketmaster, Billetweb, Billet Réduc, Francebillet, etc.) ou directement sur place, dès 19h.
Infos : 07.69.34.83.96

Dimanche 6 Vide grenier de l'association Les Crau'Mignons

Boulevard de la République de 7h à 13h
Les fonds récoltés permettront de financer des actions en faveur des enfants accueillis par les assistantes maternelles de l'association. Buvette et restauration sur place
Tarif exposant : 12 € l'emplacement de 3 mètres
Inscriptions : videgrenier.craumignons@gmail.com
Infos : 06.51.25.81.65

Du mardi 8 au jeudi 10 Concours de boules fédéral « Prix des Assurances Axa / Gamerre »

Boulodromes du centre-ville, Boulodromes Gnecci et Notre-Dame
Jeu provençal 2x2 choisis (catégorie vétérans)
Début des parties, mardi 8 avril à 8h30
Infos : Boule Fleurie Crauroise
06.44.99.84.17 / boulefleuriecrauroise@gmail.com

Samedi 12 Gala de Kick Boxing K1 TRT18 (Trophée Rémi TELANI 18^{ème} édition)

Espace Culturel Maurric - 19h (combats à partir de 20h)
Combats amateurs en Kick Boxing et K1, avec notamment des boxeurs craurois et de la Région PACA
Démonstrations des enfants du club
Chorégraphies et démonstrations
Buvette et restauration sur place. **Tarif** : 15 €

ETAT CIVIL

Naissances

Joao SONHALDER
Haneïa GALIPIENSO
Léo CROS
Amaël JEANPIERRE
Mahé CAVALIERI
Mila LEBLOND

Décès

Pierre GLAIZE
Jean-Louis VEYS
Nicole FRANCOU épouse SÉNÉQUIER
André FAURE
Antoine OBINO
Louis ROUX
Daniel GILARDINO
Christian VAUGIN
Sylvie THOURET
Marie-Louise SÈBE
Thérèse MILOT veuve POIRIER
Mohammed HAMILOUD
Elisabeth MARCAIRE épouse TROIN
Jacky FERRARI
Julien VANLAEYS
Gérard JASSAUD
Nicole MICHELIS veuve VIGÉ
Daniel FILIPPI

EN BREF

PERMANENCE RÉSEAU MISTRAL

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), **mercredi 26 mars 2025** de 8h30 à 11h45.

Cette agence mobile offre les services identiques à ceux délivrés au sein des agences commerciales : création et recharge des titres de transport, renouvellement des supports, abonnements, vente des titres magnétiques, renseignements horaires et itinéraires, etc.

LES INFOS DES ASSOS

LA SECTION GUITARE DU CCSC

La section Guitare du Cercle Culturel Social Craurois (CCSC) propose des cours individuels et collectifs pour tous âges (enfants, ados, adultes). Parmi les styles musicaux enseignés, on retrouve notamment la musique sud-américaine, la musique celtique, mais aussi le blues ou la musique classique. Il est également possible de s'initier à l'ac-

compagnement de chansons et de participer à des cours d'Ensemble de Guitares.

Pour + d'infos :

- ✓ contacter Lilou POLITANO, responsable de la section et professeur de guitare au 06.24.34.41.89
- ✓ <https://ccsclacrau.wixsite.com/ccsc/sections/guitare>

LES ATELIERS DE LA CYCLETTE

Les prochains ateliers participatifs de l'association La Cyclette auront lieu :

- ✓ Dimanche 16 mars, de 10h à 16h
- ✓ Samedi 29 mars, de 10h à 16h

Pour rappel, après souscription d'une adhésion annuelle, ces ateliers permettent la réparation de vélos, avec conseils de membres expérimentés et mise à disposition d'outils.

Pour se rendre aux ateliers, il est recommandé de se garer au parking de l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric et de suivre les flammes et les panneaux « Cyclette ». Le local est situé à 2 minutes à pied. Si vous avez des vélos ou du matériel à décharger, les bénévoles vous aideront ou vous indiqueront comment approcher votre véhicule.

Pour + d'infos :

lacyclette83@gmail.com
Facebook : La Cyclette

PROJET DE LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR

L'enquête parcellaire relative à la réalisation des travaux de la phase 1 du projet a été prescrite par arrêté préfectoral du 11 février 2025. Cette enquête aura lieu **du 3 au 18 mars 2025** notamment en Mairie de La Crau, concernant les opérations prévues dans le secteur de La Pauline.

Le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête parcellaire et consigner ses observations sur le registre tenu à sa disposition en Mairie, pendant cette période, aux horaires suivants : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Il pourra également adresser ses observations au commissaire-enquêteur :

- ✓ par mail, à l'adresse : nouvellegigne-pca-sncf-epvar@administrations83.net
- ✓ par courrier en Mairie de Saint-Cyr-sur-Mer, siège de l'enquête : Hôtel de Ville, 1 Place d'Estienne d'Orves 83270 Saint-Cyr-sur-Mer.

Par ailleurs, le commissaire-enquêteur recevra le public en Mairie de La Crau, lors de ses permanences prévues :

- ✓ le jeudi 6 mars 2025, de 9h à 12h
- ✓ le lundi 17 mars 2025, de 14h à 17h

Infos :

- ✓ Préfecture du Var (Bureau de l'Environnement et du Développement durable) 04.94.18.83.83
- ✓ Ville de La Crau (Service de l'Urbanisme) - 04.94.01.56.84



Accompagnement personnalisé pour vos démarches administratives ...

France Services
Proche de vous au quotidien

Réception de préférence sur rendez-vous

Adresse : Espace Pluriel Jean Natte
Tel : 04.94.01.46.57
Mail : fs-lacrau@ccmpm.fr



SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC
L'APPLICATION CITOYENNE

ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans
L'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :

17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

Voici la suite de l'article sur le couvent des Escudiers, avec l'intervention de Nadine LION, qui le fréquenta au début des années 1960.

Du côté de mon père, ma famille possédait des terrains à la Roquette, sur lesquels ils cultivaient des vignes, des cerisiers et des pêchers. Au printemps, toute la famille participait à la récolte des cerises. Pendant que mes parents effectuaient la cueillette, mes grands-parents, âgés, restaient dans la remise située aux Pourpres, où ils triaient et emballaient les fruits pour les expédier à Paris. Quand j'avais deux ans et demi, ma mère m'avait emmenée avec elle dans les champs. Pendant qu'elle cueillait les fruits, perchée sur une échelle, j'étais installée sur un drap au pied de l'arbre. Mais comme j'attrapais et avalais tout ce qui passait à ma portée, pour éviter un accident, ma mère voulut m'inscrire à l'école maternelle, ce qui n'a pas été possible car je n'avais pas l'âge requis. Par contre, le couvent des Escudiers accueillait les tout petits comme moi, et je fus acceptée au sein de l'institution qui était animée par deux soeurs et la mère supérieure, assistées d'Elise COTELLA et Mademoiselle Reine. Elle fonctionnait comme l'école maternelle, ouverte tous les jours mais plus tôt le matin pour permettre aux parents d'y laisser leur progéniture avant d'aller travailler. Il n'y avait pas d'impératif de présence, chacun y allait quand il voulait ou quand il pouvait. Dans les premiers temps, j'y allais seulement l'après-midi, d'autres seulement le matin, ou pas tous les jours. Le jeudi, le couvent accueillait d'autres enfants plus âgés qui y passaient la journée. Ces jours là voyaient un afflux de jeunes gens, presque adolescents parfois, dont la vitalité troublait l'habituelle tranquillité de l'institution.

Elise nous y apprenait à lire, à écrire et à compter, avec efficacité puisque je maîtrisais parfaitement ces trois domaines lorsque j'intégrai le cours préparatoire à l'école primaire. État de choses que les instituteurs n'appréciaient pas forcément car les enfants qui sortaient du couvent étaient en avance sur les autres, ce qui ne simplifiait pas leur enseignement. Ceci s'ajoutant au fait que l'école laïque ne voyait pas d'un bon oeil que l'église empiète sur ses plates-bandes. Les journées commençaient par la récitation de prières, qui sont la première chose que nous avons appris avant même de savoir lire. Le midi, nous mangions sur place. Chaque jour, une des soeurs nous préparait une soupe, qui était le plat unique, avec ce que chaque enfant amenait, un morceau de viande, un œuf ... Nous mangions dans la pièce qui servait à la fois de cantine, de salle de classe, et de dortoir pour les siestes journalières. En forme de « L », cette salle était chauffée l'hiver par un poêle à mazout, autour duquel étaient disposés les lits de camp. Une fois par semaine, une soeur nous vendait des bonbons conservés dans une petite pièce à laquelle on accédait

en descendant trois marches, et en donnait à ceux qui n'avaient pas les moyens de les payer. La soeur qui nous cuisinait les repas faisait griller et saler des graines de courge, dont elle régala de quelques exemplaires ceux qui avaient récité un poème ou chanté une chanson. S'il faisait beau, nous jouions dans un bac à sable disposé en cercle autour du gros platane du jardin. De temps en temps, si nous avions été sages, les soeurs nous sortaient les balançoires qu'elles disposaient sous le préau. Une fois par mois, nous avions droit à une projection de film à l'étage. Il arrivait aussi que nous soyons autorisés à aller dans les appartements des soeurs pour regarder la télévision installée dans leur salle à manger. C'était pour assister à des émissions destinées à la jeunesse, dont la Séquence du jeune spectateur présentée par une marionnette, Claire, ainsi qu'à des dessins animés. Et si nous étions vraiment très sages, ce qui m'est arrivé deux ou trois fois, nous

pouvions pénétrer dans la chapelle installée au même étage. C'était une petite pièce très sobre dans laquelle se trouvaient quelques prie-Dieu, certainement une croix dont je n'ai pas le souvenir, mais surtout un décor en forme de grotte, que je revois très bien, et qui abritait la statue de Notre Dame de Lourdes.

Quelques années plus tard les soeurs furent rappelées par leur congrégation ce qui entraîna la fermeture du couvent. Elles étaient vraiment désolées d'abandonner cet endroit, d'être privées de ces moments passés avec les enfants du village qui en garderont un excellent souvenir, et pendant lesquels elles s'étaient tellement épanouies. Elise COTELLA, soudain désœuvrée, fut alors embauchée par la Mairie pour l'accompagnement des élèves dans les bus scolaires.



Des enfants regroupés lors du Noël 1963

AU MENU DE LA CANTINE



du 3 au 7 mars

Lundi

- Céleri vinaigrette
- Sauté de veau sauce provençale **LR**
- Carottes persillées
- Cantal / Camembert *
- Donuts

Mardi

- Potage de potiron
- Penne au saumon **BIO**
- Emmental râpé
- Kiwi de l'Adour / Orange *

Mercredi (JIS)

- Boulettes de boeuf au curry **VF**
- Riz
- Fraidou
- Banane

Jeudi

- Salade verte **BIO**
- Jambon blanc **LR**
- Gratin dauphinois **CHEF**
- Dessert du chef pâtissier d'Elior **CHEF**

Vendredi Menu végétarien

- Oeufs durs mayonnaise **BIO**
- Quenelles sauce nantua **BIO**
- Epinards à la crème **BIO**
- Tome de pays **BIO** / St Môret *
- Ananas **BIO** / Poire *

du 10 au 14 mars

Lundi

- Concombre vinaigrette
- Sauté de boeuf en estouffade **BIO**
- Polenta
- Fromage blanc **BIO** / Yaourt nature sucré *

Mardi Menu végétarien

- Salade de pois chiches
- Tarte au potiron gratinée
- Salade verte **BIO**
- Emmental / Pavé 1/2 sel *
- Compote de pommes / Poire au caramel *

Mercredi (JIS)

- Salade verte
- Pizza margherita
- Riz au lait

Jeudi Animation Afrique du Nord

- Carottes râpées vinaigrette orientale
- Couscous merguez **BIO**
- Yaourt nature sucré **BIO**
- Barre bretonne caramel beurre salé

Vendredi

- Filet de lieu sauce crème citron
- Riz pilaf **BIO**
- Vache qui rit **BIO** / Gouda *
- Salade de fruits **BIO**

du 17 au 21 mars

Lundi

- Macédoine mayonnaise
- Hachis parmentier **BIO**
- Yaourt nature sucré **BIO** / Fromage frais aux fruits *
- Orange **BIO** / Ananas *

Mardi Menu végétarien

- Mâche et croûtons
- Gratin de crozets aux trois fromages
- Fromage blanc et crème de marron **BIO** / Fromage blanc à la confiture de groseille *

Mercredi (JIS)

- Chili con carne
- Riz pilaf **BIO**
- Fondu Président
- Pomme bicolore **BIO**

Jeudi

- Coleslaw
- Rôti de porc aux herbes
- Brocolis **BIO**
- Gorgonzola / Camembert *
- Cake marbré

Vendredi

- Mousse de canard
- Beignets de calamar sauce tartare
- Haricots verts **BIO** / Rondelé ail et fines herbes Brie *
- Banane / Kiwi *

du 24 au 28 mars

Lundi

- Pizza au fromage
- Filet de cabillaud sauce beurre rouge
- Purée de carottes
- Chevretine / Tomme de pays *
- Banane **BIO** / Poire *

Mardi

- Emincé de dinde au curry **LR**
- Semoule **BIO**
- Fromage blanc **BIO** / Yaourt nature sucré *
- Kiwi **BIO** / Ananas *

Mercredi (JIS)

- Galopin de veau grillé
- Pommes frites **BIO**
- Yaourt nature sucré **BIO**
- Poire

Jeudi

- Melon vert
- Penne à la carbonara **BIO**
- Emmental râpé
- Compote de pommes façon crumble / Pêche à la crème *

Vendredi Menu végétarien

- Salade verte et œuf dur
- Risotto aux courgettes
- Rondelé nature / Emmental *
- Mousse aux speculoos / Mousse chocolat au lait *

du 31 mars au 4 avril

Lundi

- Salade verte
- Lasagnes
- Pont l'Evêque / Vache qui rit *
- Cocktail de fruits au sirop / Compote de pommes à la vanille *

Mardi

- Salade de pommes de terre curry
- Filet de colin pané et citron / Colin sauce curry indienne *
- Chou-fleur béchamel **BIO**
- Gouda / Mimolette *
- Pomme golden **BIO**

Mercredi (JIS)

- Blanc de poulet
- Purée de pommes de terre
- Camembert
- Orange **BIO**

Jeudi

- Céleri rémoulade
- Escalope de veau hachée
- Poêlée brocolis, chou-fleur, carottes
- Yaourt nature sucré **BIO**
- Beignet chocolat noisette / Beignet pomme *

Vendredi Menu végétarien

- Betteraves à l'échalote
- Penne arrabiata
- Assortiment fromages laitages
- Fruits

BIO Produit Bio
LR Label Rouge
VF Viande / Volaille Origine France
CHEF Recette du Chef

* 2^{ème} choix (Ecoles Élémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications en fonction des disponibilités des produits et des propositions des producteurs locaux